

MOTION DES ÉCOLOGISTES « SOUTENIR LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES »: UNE PROPOSITION DÉCONNECTÉE DES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES.

COMMUNIQUÉ DE LAURENCE VEYSSIÈRE CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Lors de la dernière séance plénière du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, je suis intervenue pour m'opposer à la Motion des écologistes « soutenir les associations employeuses »

Derrière cette appellation séduisante se cache en réalité une manœuvre politique visant à mettre en place un système de subventions structurelles taillé sur mesure pour leurs réseaux militants.

Oui, les associations jouent un rôle essentiel dans nos territoires. Mais ce que proposent les écologistes n'a rien d'un soutien équitable au monde associatif. Leur objectif est clair : ancrer dans les finances régionales un financement régulier et massif de structures idéologiquement proches, au détriment d'une gestion rigoureuse et impartiale des fonds publics.

Pire encore, en inscrivant les associations employeuses dans le périmètre du développement économique régional, les écologistes cherchent à assimiler les associations subventionnées aux entreprises.

Confondre ces deux rôles est une erreur économique et politique majeure! Une entreprise prend des risques, crée de la richesse et finance les services publics.

Une association subventionnée dépend intégralement de l'argent du contribuable.

Les difficultés du monde associatif sont réelles mais il faut rappeler que les politiques menées par les écologistes et leurs amis au niveau national et régional ont largement contribué à cette fragilisation. Aujourd'hui, ils veulent faire payer aux contribuables les conséquences de leurs choix politiques.

Le Rassemblement National refuse que la Région Nouvelle-Aquitaine devienne la tirelire des réseaux militants écologistes.

Notre position est claire:

Soutenir les associations locales qui œuvrent véritablement pour l'intérêt général. Refuser les subventions idéologiques automatiques.

Assurer une gestion rigoureuse et transparente de l'argent public.